

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

CONSEIL D'ADMINISTRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 avril 2016

OBJET :

Reprise anticipée des résultats

**Rapporteur : Mme Cadet
Délibération n°2**

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément aux dispositions de l'article L. 2311-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, les centres communaux d'action sociale ont la possibilité, à l'instar des communes, d'effectuer une reprise anticipée des résultats de l'exercice antérieur, avant l'adoption du compte administratif correspondant. Cette reprise permet d'intégrer, dans le budget primitif, les déficits ou excédents générés sur l'exercice précédent, et de déterminer le niveau le plus juste de subvention communale à solliciter.

Il est proposé de procéder à la reprise anticipée de l'excédent dégagé à la clôture de l'exercice 2015 conformément au tableau ci-dessous :

Résultat de fonctionnement

Dépenses de l'exercice	271 273,92 €
Recettes de l'exercice	290 784.45 €
Déficit antérieur reporté	- 6 525.71 €
<i>Résultats de clôture</i>	<i>+ 12 984.82 €</i>
Report en fonctionnement (R002)	12 984.82 €

PROPOSITION

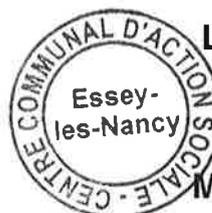
Il est proposé au Conseil d'Administration de procéder à la reprise anticipée du résultat de l'exercice 2015 conformément au tableau ci-dessus.

DELIBERATION

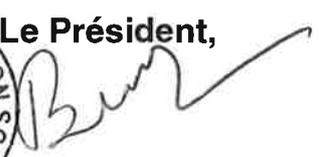
Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 7 avril 2016.

Pour extrait,



Le Président,


Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 5 AVRIL 2016

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	11

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Véronique SAGET, Jacqueline BELLIER, Janine MARCHAL et Marie-France METZELARD.

MM. Guy FRANIATTE, Louis CAUSERO, Matthieu RIFF et Claude CHASSARD.

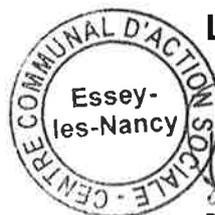
EXCUSES :

Mme Stéphanie GEORG Rosette GIRSCH et Marie-France LACOUR.
MM. Jean-Pierre BRANDELY, Patrick CAILMAIL.

ABSENTE :

Mme Patricia LANZI.

Pour extrait,



Le Président,


Michel BREUILLE